

*Initiatives ministérielles*

talent et les compétences de ses habitants. Les ressources humaines prennent de l'importance au moment où nous engageons dans une phase économique où 70 p. 100 des activités économiques seront non pas dans le secteur de l'exploitation des ressources et de la fabrication mais dans celui des services et de l'information. Le gouvernement devrait être le mieux placé pour connaître l'importance des services de l'information pour établir notre future orientation.

[Français]

Le monde du travail a de nombreux défis à relever. L'évolution technologique exige que l'on soit capable de voir les ressources humaines sous un jour nouveau et de se rendre compte que jamais plus les gens ne seront instruits et formés dans leur jeunesse en vue d'exercer, le reste de leur vie durant, un métier qui demeurera relativement stable, mais qu'il est essentiel de prévoir un renouvellement continu des compétences des travailleurs si l'on veut éviter de constants bouleversements sur les plans personnel et professionnel.

Il deviendra même encore plus important de bien connaître les aptitudes des salariés et de les développer au maximum. Il va falloir renoncer aux idées reçues quant aux personnes qui sont le mieux équipées pour exercer telle ou telle profession et quant à la valeur du travail qu'on a longtemps évalué selon les groupes de la société qui étaient traditionnellement chargés de tâches données.

[Traduction]

Si la justice et l'équité n'étaient pas des motifs suffisants pour extirper les vieux préjugés et abattre les barrières, on pourrait invoquer l'épanouissement de tous les talents dont cette nation dispose. Le gouvernement doit s'assurer que les minorités, les femmes, les handicapés et les autochtones bénéficient de chances égales d'emplois et d'avancement dans la fonction publique.

Il faudra que le lieu de travail de l'avenir puisse s'adapter au changement. On devra réexaminer les vieilles idées sur la hiérarchie et la gestion verticale, toutes les vieilles notions touchant les organisations et la structure des rapports entre employeurs et employés. L'évolution sera si rapide que les vieux modèles ne pourront nous aider à réorganiser des structures massives. Les relations de travail devront prendre plus d'importance que les relations hiérarchiques ou les structures au sein desquelles elles se déroulent.

[Français]

En ce qui concerne les grandes questions comme l'environnement, les vieilles façons de procéder pour déterminer qui est responsable, qui doit rendre compte et qui doit prendre des décisions ne fonctionneront simplement pas. Il va falloir établir de nouvelles relations dans un esprit d'association entre les décisionnaires, les gestionnaires, les travailleurs et les travailleuses. Le gouvernement doit montrer la voie à cet égard.

[Traduction]

J'ai étudié le milieu de la fonction publique et j'ai été saisie du manque de cohésion qui se manifeste dans l'élaboration de la politique et les orientations du gouvernement. La fonction publique est chargée de donner des conseils en matière de politique, d'assurer des services et de gérer les ressources financières et humaines des Canadiens. Je suis étonnée qu'aucun comité de la Chambre ne demande régulièrement des comptes au Conseil du Trésor, au Bureau du Conseil privé et à la Commission de la fonction publique sur leur gestion d'un effectif de 250 000 personnes qui représente 10 p. 100 des dépenses nationales.

[Français]

Il est renversant de constater que la politique de droite d'impartition, de privatisation et de démantèlement des institutions du gouvernement, les instruments d'exécution de la politique publique, est appliquée sans qu'on ne tienne aucun compte de ses effets sur le professionnalisme et le dévouement de la Fonction publique, sur la qualité des services au public, sur la protection de la santé et de la sûreté du public et sur les coûts du gouvernement.

[Traduction]

Des gens en pâtissent. Des carrières sont interrompues à mi-chemin. Le personnel de divers services a été réduit jusqu'à l'épuisement, des familles victimes d'instabilité et inquiètes de leur avenir se voient porter un coup fatal. Des collectivités entières sont décimées. Le moral est bas, les gens stagnent dans leurs carrières, la fonction publique vieillit et sa réputation d'excellence à l'échelle internationale se ternit. Pourtant, aucun mécanisme ne tient le gouvernement responsable de ses actes.

Voilà le contexte dans lequel j'examine le projet de loi. Cette mesure législative rendra-t-elle le gouvernement plus responsable du fonctionnement de la fonction publique? La fonction publique sera-t-elle mieux préparée à envisager l'avenir avec créativité, compétence et optimisme? Cette mesure va-t-elle stimuler l'engagement de la fonction publique envers l'avenir de la nation et le service à assurer aux Canadiens, ou lui nuire? Le Centre